

AVENANT N°14/2013
A LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA BRANCHE DE
L'AIDE, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES SOINS ET DES
SERVICES A DOMICILE (BAD)

NA B R CV
H V M

Les parties signataires de la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile conviennent des dispositions suivantes :

Article 1.

L'article 18 du titre II est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 18 - Modalités d'exercice de ce droit

L'enveloppe de 0,010% dédiée à l'exercice du droit à la négociation collective des partenaires sociaux doit permettre d'assurer un dialogue social et des négociations de branche de qualité.

a – 75 % de cette enveloppe est réparti à parts égales entre les organisations syndicales représentatives dans la branche.

b – les 25 % restant sont versés à l'Union Syndicale de la Branche (USB-Domicile). »

Article 2.

Les autres articles de la convention collective restent inchangés.

Article 3. Date d'effet

Le présent avenant entrera en vigueur dès publication au Journal officiel de son arrêté d'agrément conformément aux dispositions de l'article L314-6 du Code de l'action sociale et des familles.

Article 4. Extension

Les partenaires sociaux demandent également l'extension du présent avenant.

Fait à Paris, le 26 novembre 2013

Handwritten signatures and initials: "NA", "R", "CV", and other illegible marks.

ORGANISATIONS EMPLOYEURS

USB-Domicile :

UNADMR

Madame Maryse PINEAU
Union Nationale des Associations
ADMR
184A, rue du Faubourg Saint Denis
75010 PARIS

UNA

Monsieur Yves VEROLLET
Union Nationale de l'Aide, des
Soins et des Services aux Domiciles
108/110, rue Saint Maur
75011 PARIS

ADESSA A DOMICILE FEDERATION NATIONALE

Monsieur Hugues VIDOR
350, rue Lecourbe
75015 PARIS

FNAAFP/CSF

Madame Claire PERRAULT
Fédération Nationale des Associations de l'Aide Familiale Populaire
Confédération Syndicale des Familles
53, rue Riquet
75019 PARIS

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES

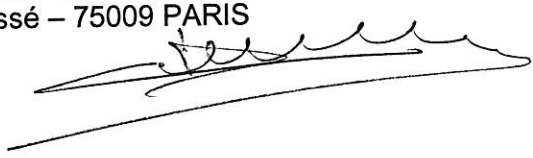
CFDT

Madame Claudine VILLAIN
Fédération Nationale des Syndicats des Services de Santé et Services Sociaux
48/49, avenue Simon Bolivar – 75019 PARIS



CFE/CGC

Monsieur Claude DUMUR
Fédération Française Santé Action Sociale
39, rue Victor Massé – 75009 PARIS



CFTC

Monsieur Gérard SAUTY
Fédération Nationale Santé Sociaux
34 quai de Loire – 75019 PARIS

Fp AVFRERENADIA


CGT

Madame Maryline CAVAILLE
Fédération Nationale des Organismes Sociaux
263, rue de Paris – Case 536 – 93515 MONTREUIL Cedex

CGT-FO

Madame Josette RAGOT
Fédération Nationale de l'Action Sociale Force Ouvrière
7, impasse Tenaille – 75014 PARIS

